



Ministère de la Santé  
de la Jeunesse  
et des Sports  
Direction Générale de la Santé

# Syndrome d'Ehlers-Danlos Vasculaire La carte personnelle

«Carte de soins et d'urgence  
du Syndrome d'Ehlers-Danlos Vasculaire»

demandez-la,  
elle peut être très utile  
en situation d'urgence

Une carte pour améliorer  
la coordination des soins  
et l'information des professionnels  
de santé, des malades et des aidants  
dans les situations d'urgence.

La carte a été élaborée dans le cadre du **Plan National Maladies Rares 2005-2008** par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, en concertation avec des professionnels du Centre de Référence des Maladies Vasculaires Rares et l'Association Française des Syndromes d'Ehlers-Danlos.

Elle est distribuée par le **centre de références sur demande du médecin assurant la prise en charge du malade.**



Vous pouvez avoir un aperçu de la carte en consultant le site du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports : [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr), rubrique « thèmes + » > « maladies rares »

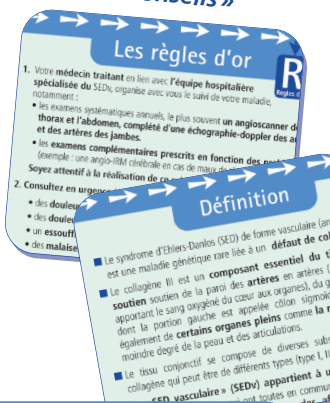
## Volet «soins et urgence»



La carte comporte **un volet réservé aux professionnels** de santé (recommandations d'urgence et informations médicales personnelles sur le malade) et **un volet destiné au malade** et à ses proches (conseils de prise en charge).

Personnelle, la carte est strictement confidentielle et soumise au secret médical, nul ne pouvant en exiger sa communication.

## Volet «informations et conseils»



Elle est proposée, expliquée et remise au malade par le médecin assurant le suivi médical lors d'une consultation d'annonce ou de suivi.

Le malade présente la carte aux professionnels de santé en cas de soins urgents ou non programmés (consultation, hospitalisation, anesthésie...).

## BON DE COMMANDE

(Réservé aux médecins)

Cartes de soins et d'urgence du Syndrome d'Ehlers-Danlos Vasculaire

Je soussigné Docteur ..... souhaite recevoir

..... cartes de soins et d'urgence du Syndrome d'Ehlers-Danlos Vasculaire

(précisez le nombre de cartes demandées)<sup>1</sup> à l'adresse suivante : .....

Tél. : ..... Mail : .....

Signature, date, tampon :

A renvoyer au :

**Centre de Référence des Maladies Vasculaires Rares - 7<sup>e</sup> étage Pôle B  
Hôpital Européen Georges Pompidou (HEGP)  
20-40, rue Leblanc 75908 Paris Cedex 15 - Tél. : 01 56 09 50 40 ou 41**

<sup>1</sup> Cartes gratuites adressées au médecin uniquement, dès réception du bon de commande.